

Le Parti Socialiste face au défi social

Contribution déposée par Alain VIDALIES,
Député des Landes, membre du Bureau National

Le Parti socialiste a souhaité, avant d'élaborer son projet pour préparer l'alternance de 2007, délivrer un diagnostic sur l'état de la société française.

Allons à l'essentiel : **pour nous, le PS doit avant tout relever un défi social.**

Chômage, délocalisations, précarité dans l'emploi et les conditions de travail, remises en cause de la protection sociale, baisse de leur pouvoir d'achat...**le monde du travail n'est pas seulement « inquiet » : il souffre.**

Et les Français, dans leur immense majorité, sont touchés de plein fouet par **l'explosion des inégalités**. Inégalités sociales, inégalités territoriales, inégalités de revenu, inégalités devant l'éducation, inégalités d'accès aux services publics, inégalités par rapport à la qualité de l'environnement, inégalités face à l'insécurité.

Parallèlement, face à la pression constante et mondialisée d'un libéralisme par nature agressif, les citoyens se posent la question de leur prise sur le cours des choses. La sphère politique paraît désarmée, lointaine voire impuissante, surtout quand il s'agit des institutions européennes, tandis que dans l'entreprise, la démocratie est toujours embryonnaire. **Autrement dit, le malaise social se double d'un malaise démocratique.**

La question sociale nous interroge sur nos capacités d'action, et d'abord au niveau européen.

Le socialisme n'a de sens que s'il s'assigne comme objectif de changer vraiment la vie, à tous les niveaux : de la commune à l'Union Européenne, en passant par l'entreprise.

D'abord, rappelons que l'Europe est le niveau pertinent pour agir face à la mondialisation libérale. Comme plus de 40 % des socialistes, nous considérons que le projet de traité constitutionnel doit être repoussé, parce qu'il empêche précisément l'Europe de se doter des outils (normes sociales, budget, fiscalité) susceptibles de combattre efficacement cette mondialisation. Nous avons pris acte du résultat du referendum militant. C'est la raison pour laquelle nous ne menons pas de campagne publique pour le « non ». Mais nos convictions restent intactes.

La campagne menée actuellement par la direction du PS fait prendre un risque considérable aux socialistes comme à l'ensemble de la gauche, d'autant plus qu'une approbation sans réserve du Traité constitutionnel n'a jamais été la ligne prônée par notre parti.

Lorsque ni les critiques envers le Traité, ni les perspectives post-Traité ne sont audibles dans la campagne constitutionnelle des socialistes, nous prenons le risque d'être profondément, durablement et collectivement décrédibilisés. Le rassemblement de tous les socialistes puis de toute la gauche, après le référendum, dépend du discours que le PS tient aujourd'hui. La façon dont son analyse de la société, puis son projet, seront perçus par le peuple de gauche en dépend également.

Si notre parti souhaite rassembler la gauche après le référendum, et ce quel que soit le résultat de celui-ci, il faudra qu'il soit en capacité de faire écho aux revendications sociales du moment. Nos concitoyens se mobilisent fortement pour défendre le progrès social et l'égalité. Notre place est aujourd'hui aux côtés de celles et ceux qui luttent. Le PS doit retrouver le chemin de la rue.

Une vraie politique de transformation sociale ne peut prendre corps que si elle s'appuie sur un rapport de force social puissant, dont les socialistes doivent être dès maintenant et en permanence parties prenantes.

L'analyse de la société ne peut nous dispenser d'une critique de notre propre bilan.

La droite détruit consciencieusement, depuis 2002, notre modèle de société, sous la férule du grand (ir)responsable qu'est le Président de la République. L'analyse précise de la politique de la droite est utile, parce qu'elle met en lumière, derrière un prétendu pragmatisme, son caractère profondément dogmatique.

Pour autant, la seule critique de la droite ne suffit pas. Sans verser dans l'auto-flagellation stérile, il est nécessaire de reconnaître nos erreurs et nos errements passés. Nous n'avons pas honte de la politique conduite entre 1997 et 2002. De grandes réformes ont été mises en œuvre.

Mais nous persistons à regretter que, sous un gouvernement de gauche, aient vu le jour des mesures aussi contestables que la prime pour l'emploi, l'ouverture de capital d'entreprises de service public, la baisse de l'impôt sur le revenu. Nous regrettons également une action parfois incohérente en matière d'éducation et de recherche, ou des concessions trop importantes faites au patronat en termes de flexibilité du travail. Enfin, nous continuons de condamner le refus obstiné d'accorder aux salariés de moins de 60 ans ayant cotisé 40 annuités le droit à la retraite anticipée.

Aujourd'hui, il nous arrive de reprocher à la droite des orientations que nous avons esquissées ou préparées hier. Sachons nous en souvenir.

Et ne nous interdisons pas de dire la vérité : la crise de la social-démocratie européenne est profonde et durable. Les politiques conduites actuellement par nos camarades Blair et Schröder sont souvent en tous points comparables à celle de Chirac et Raffarin.

L'égalité au cœur des aspirations des Français.

Il est de bon ton de gloser sur la dépolitisation progressive de la société française. La réalité est tout autre. Les Français font de la politique...quand ils sanctionnent ceux qui n'ont pas assez...ou ceux qui en mènent une qui leur nuit.

De la débâcle du 21 avril à nos récentes victoires électorales, l'enjeu déterminant aura toujours été la question sociale. C'est à elle que nous n'avons pas donné de réponse suffisante en 2002. C'est l'exaspération sociale qui a conduit nos concitoyens à sanctionner la droite aux élections régionales et européennes de 2004. C'est encore la question sociale qui domine aujourd'hui le débat européen sur l'ensemble de l'échiquier politique. Et c'est la pertinence de nos réponses à ce défi social qui déterminera, en 2007, leur adhésion à notre projet.

Les Français veulent l'égalité, l'égalité réelle. Réduire leur aspiration à la simple « égalité des chances » constitue en partie un aveu de notre impuissance à améliorer leurs conditions de vie.

Bien sûr, répondre à l'attente des Français n'est pas une tâche facile. Mais un programme minimal, au nom d'un principe de réalité qui n'est en fait qu'une surestimation des contraintes, ne serait pas recevable.

Le social-défaitisme est la maladie moderne du socialisme. Le social-défaitisme est une sorte d'autocensure des socialistes, marquée par le découragement devant la difficulté de la tâche à accomplir dans un monde profondément libéral, une perte de repères face à un capitalisme tellement mondialisé que les réponses nationales y perdent leur sens. Le social-défaitisme est chargé de regrets.

Il est temps de rompre avec ce défaitisme ambiant. Les Français aiment la gauche qui ose, celle qui ne renonce pas à la transformation sociale.

Première partie : la France face à ses maux

L'emploi reste à juste titre la principale préoccupation des Français. Les évolutions démographiques ne suffiront pas à apaiser leurs craintes. Le nombre d'actifs supplémentaires entrant sur le marché du travail restera supérieur, d'ici 2007, de 75 000 par an aux départs en retraite. Selon les derniers chiffres de la DARES, le taux de chômage en France était de 9,8 % en juillet 2004 soit environ 2 700 000 chômeurs au sens du Bureau International du Travail. Entre le 4^{ème} trimestre 2002 et le 4^{ème} trimestre 2003, le chômage a augmenté de 0,8 %. Pour la première fois depuis 1993, la France a perdu des emplois (- 67 000). Début 2005, la barre symbolique des 10% de chômeurs était de nouveau franchie.

Délocalisations : la question sociale se pose à l'échelle mondiale

Les délocalisations contribuent à cette situation, manifestations sociales de la mondialisation libérale. Que cette dernière ait des effets déplorables sur nos sociétés, rien malheureusement de bien nouveau. L'intégration des marchés financiers impose une contrainte de rentabilité disproportionnée aux entreprises qui, pour verser leur rente aux investisseurs, compressent toujours plus l'emploi et les salaires. Mais au moins, l'effet du capitalisme financier sur les salariés demeurerait-il indirect et progressif, sinon maîtrisé.

Avec les délocalisations, nous avons manifestement passé un palier. Désormais, les ravages se font sentir brutalement, massivement et directement sur les salariés : ce sont des sites industriels entiers qui, parfois du jour au lendemain, sont fermés ou déménagés, des villes entières qui se retrouvent soudain sinistrées. Sans doute cela n'explique-t-il pas l'essentiel des destructions d'emplois actuelles. Mais nul doute que les délocalisations aujourd'hui s'amplifient et constituent en tout cas la pointe émergée d'un iceberg bien réel. Nul doute non plus qu'elles ne s'arrêteront pas aux emplois peu qualifiés : en effet, les pays d'Asie proposent déjà massivement une main d'œuvre à la fois très qualifiée et très peu payée.

Face à ce phénomène qui ne connaît pas les frontières, nous devons nous aussi construire des réponses dépassant le cadre national, pour défendre les emplois des salariés européens. C'est à cela notamment que devrait servir la construction européenne. Pourtant, avec le projet de directive Bolkestein, c'est l'inverse que la Commission veut nous imposer :

à travers le principe de l'application des règles du pays d'origine d'un prestataire de services, c'est le dumping social qui pourrait demain être institutionnalisé sur notre continent. D'aucun nous disent que, de cette façon, les travailleurs des nouveaux Etats membres pourront bénéficier du faible coût de leur main d'œuvre pour se développer. Autrement dit, très bas salaires maintenus en Pologne et destruction d'emplois en France, voilà l'Europe qu'on nous propose. Comme si, face à un salariat déjà fragmenté, on ne trouvait rien de mieux que d'opposer les salariés européens entre eux. Cette logique, c'est celle que l'on retrouve à longueur d'articles du projet de traité constitutionnel, qui parle tant de concurrence et si peu d'emploi.

Au-delà du chômage, la précarité et la pauvreté progressent dans le salariat

Le développement de la sous-traitance est un facteur aggravant. En quelques décennies, la France est passée d'une économie guidée par de grandes entreprises, publiques ou privées, en général dotées de syndicats puissants et de conventions collectives favorables, à un tissu déstructuré de petites entreprises, dont on peut même se demander si certaines ne devraient pas être considérées comme factices tant elles sont parfois entièrement dépendantes d'un seul donneur d'ordre. Le concept de « l'entreprise sans usines », théorisé par le patron d'Alcatel il y a quelques années, devient une réalité. Un centre riche, concentrant tous les bénéfices et une direction des achats surpuissante, règne sur une myriade de sous-traitants de rang un, eux même pressurant les sous-traitants de rang deux, et ainsi de suite. Dans ce maquis, de petites unités de production devenues autonomes n'ont plus qu'un objectif en tête : baisser les prix.

Au-delà même de la chaîne de production, tout peut s'externaliser: les entreprises ont commencé par le ménage, la cantine et le support informatique. Désormais, le rythme s'accélère : centres d'appels téléphoniques, bureaux d'étude, recherche et développement. C'est dans ce contexte là que vivent aujourd'hui les salariés français, fragilisés et de plus en plus nombreux à sentir tout près d'eux le risque du chômage.

Le temps partiel subi est une galère, le temps choisi une liberté.

La précarité de l'emploi inquiète une part croissante de la population. La valeur sociale du travail a été sévèrement fragilisée par les effets de la libéralisation financière des années 80 et la montée en puissance de la mondialisation. L'utilisation polyvalente de la main-d'œuvre, la déstructuration du temps de travail et la multiplication des formes atypiques d'emploi ont jeté le salariat dans l'incertitude. Le recours de plus en plus soutenu au travail à temps partiel, à l'intérim, ou encore au télé-travail, couplé à des pratiques gestionnaires désormais fondées sur les flux tendus, « le juste à temps » et le « zéro grève », ont bouleversé les rapports sociaux.

Il est plus que jamais nécessaire d'appréhender les métamorphoses du travail tant elles remettent en cause l'avenir du salariat et donc de la cohésion sociale. L'emploi précaire représente aujourd'hui en France 16% de l'emploi salarié en comparaison de 35% pour l'Espagne, 24% pour le Portugal, 21% pour la Finlande, 14% pour la Suède et l'Autriche et 12% pour l'Allemagne. Sur le plan sectoriel, l'agriculture et l'hôtellerie-restauration connaissent le taux d'emploi permanent le plus bas (environ 70%). Le secteur de la construction subit la plus forte dégradation avec une diminution de 4% de la proportion d'emplois permanents. Environ 13% des emplois dans la construction française sont occupés par des personnes ayant moins d'un an d'ancienneté.

Le temps partiel se généralise en France comme dans le reste de l'Europe. La durée hebdomadaire du travail en Europe est passée de 38 heures en 1995 à 36,7 heures en

2000. Parallèlement le temps partiel a augmenté au point de devenir un instrument à part entière des politiques de l'emploi dans certains pays, notamment aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Il est important de souligner que le temps partiel fonctionne comme un mode de régulation sectorielle. En France, il est développé dans l'hôtellerie-restauration (32%), les autres services (28%) et le commerce de gros et de détail (21%), là où le personnel est le plus souvent peu qualifié. Ce temps partiel subi, il est synonyme de sous-emploi, et les femmes en sont les principales victimes.

Antichambre de la pauvreté, la précarité se mesure en termes de revenus, d'emploi, de logement, de santé et d'éducation. En 2001, on recensait 1 million de travailleurs pauvres, 3 millions de mal logés, 86 500 personnes fréquentant les centres d'hébergement et de distribution de repas chauds, dont 63 500 sans domicile, et 4,5 millions de bénéficiaires de la CMU complémentaire. Le faible revenu des travailleurs peu qualifiés et le chômage installent une situation dramatique sur le plan sanitaire (14% des usagers de centres d'hébergement connaissent des problèmes respiratoires, contre 6% de la population générale) ou scolaire (30% des enfants d'inactifs sont en grande difficulté de lecture).

« Le socialisme, c'est d'abord le salaire » (Jean Poperen).

La question salariale est indissociable de celle du chômage et de la précarité. Les Français sentent que leur pouvoir d'achat baisse. **Une des préoccupations principales de nos concitoyens, c'est la feuille de paie.**

Plusieurs facteurs contribuent à une modération salariale sans précédent. L'évolution des salaires dans la fonction publique tout d'abord, clairement inférieure à l'inflation depuis l'arrivée de la droite au pouvoir, ne joue plus son rôle moteur sur les salaires du privé. La revalorisation différenciée du SMIC, liée à la mise en œuvre progressive des 35 heures, permet au gouvernement de niveler par le bas son évolution. La sempiternelle rengaine sur la compétitivité de nos entreprises, comme si le salarié français devait à terme se contenter du salaire d'un ouvrier chinois, incite clairement le patronat à bloquer les salaires.

Avec le recours croissant aux exonérations de cotisations sociales, la mise en place de la prime pour l'emploi est emblématique de cette dérive. Cette forme d'impôt négatif est censée compenser le niveau insuffisant des bas salaires dans notre pays, et inciter les chômeurs à retrouver le chemin de l'emploi. En réalité, une telle politique fait peser de lourdes menaces sur le monde du travail : elle conduira mécaniquement à un blocage des bas salaires et à l'émergence d'un sous-salariat dont seul l'Etat serait supposé pouvoir garantir le niveau de vie.

La droite ne s'y est d'ailleurs pas trompée. Ernest-Antoine Seillière a maintes fois expliqué que la revalorisation des bas salaires n'était pas le problème des patrons, mais celui de la collectivité. Raffarin a dit peu après son arrivée à Matignon : « Ce qui a été positif dans la politique du gouvernement précédent, je le reprends. La prime pour l'emploi est une bonne mesure, je vais l'étendre ». Si la droite, comme elle en est tentée, mensualise la PPE en l'intégrant au bulletin de paie, après l'avoir étendue aux salariés à temps partiel, les travailleurs concernés ne sauront même plus qui paie quoi en contrepartie de leur travail. A quand une grève des salariés modestes devant le Ministère des Finances pour une revalorisation de leur « indemnisation »? **Nous affirmons, au contraire, que quel que soit le salarié, c'est à l'employeur de payer le salaire, tout le salaire. Parce que c'est leur travail qui crée la richesse de leur entreprise, les salariés ne demandent pas un chèque du fisc en fin de mois, ils veulent un bon salaire.**

Avec un cinquième du revenu qui lui est consacré, le logement est le premier poste de dépense des ménages, loin devant celui des transports ou de l'alimentation. En 2003, un ménage locataire dépense en moyenne 6 300 euros annuels pour se loger, soit près 5 % de

plus que l'année précédente. Puisque les revenus des ménages marquent le pas (+ 2,3 %), le poids des dépenses de logement dans le budget s'accroît de 0,8 point par rapport à 2002 pour atteindre 21 %, le plus haut niveau depuis 1996. Le pouvoir d'achat restant une fois le logement payé est donc en diminution. Dans les zones urbaines, et en région parisienne notamment, la hausse de l'immobilier, à la location comme à l'achat, est ainsi depuis plusieurs années bien supérieure à celle des salaires. Simultanément, le déficit de logement social s'aggrave : en Ile de France, on compte plus de 300 000 demandes de logement non satisfaites et un écart de loyers entre le locatif social et le locatif privé qui va parfois de 1 à 3. Résultat : le taux de rotation dans le parc locatif social est très faible. L'obligation de 20% de logements sociaux incluse dans la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) était un premier pas, mais il faudra aller plus loin.

Menaces sur les retraites et la sécurité sociale

Les attaques de la droite contre notre système de retraite et de protection sociale se multiplient. En 2004, un an après la « réforme » des retraites, l'histoire bégaie. Le gouvernement veut faire croire qu'après avoir « sauvé » nos pensions, il va « sauver » notre sécu. En réalité, dans ces deux cas, on assiste au même phénomène de recul de la socialisation des risques. Quand les taux de remplacement ou les taux de remboursement régressent, c'est la solidarité collective qui s'efface au profit de l'assurance individuelle. Avec la droite au pouvoir, les complémentaires santé et retraite du privé ont de beaux jours devant elles. Or les Français refusent à juste raison ce qu'ils considèrent comme un abandon par l'Etat-Providence d'une de ses missions régaliennes. Dans les pays où l'on a laissé les compagnies d'assurance prendre en charge les dépenses de sécurité sociale, on a assisté à un fort accroissement des inégalités d'accès aux soins, sans aucun effet sur la réduction des dépenses. Ainsi, alors que c'est aux Etats-Unis que la part des dépenses de santé dans le PIB est la plus élevée (14 % du PIB contre 10 % en France), 40 millions d'Américains ne bénéficient d'aucune couverture maladie. A contrario, toutes les études sérieuses montrent qu'en matière d'assurance-maladie, le monopole est la solution la plus efficiente. Ainsi, les frais de gestion des CPAM représentaient en 2000 5,3 % du total des cotisations collectées contre 13,3 % en moyenne pour les mutuelles de santé.

Notre système d'assurance-maladie constitue un véritable choix de société. Nous vivons dans un pays où les inégalités sociales de santé sont en train de se creuser, où le service public hospitalier traverse une crise grave, où plus de 15 000 personnes âgées sont mortes en quelques jours durant la canicule. Le système de santé français, qui figurait en tête du classement de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) il y a quelques années, est aujourd'hui affaibli. Qui peut croire qu'une cure d'austérité va contribuer à le « moderniser » ? En 2001, les comptes de la sécurité sociale affichaient un excédent de 1,2 milliards d'euros. Fin 2003, le déficit de la seule assurance maladie culmine à 11 milliards d'euros, pour un déficit de l'ensemble des comptes sociaux de près de 9 milliards. Les raisons de cette dérive sont directement imputables à la politique conduite par le gouvernement : explosion du chômage et baisse consécutive des recettes de la sécu, exonérations massives de cotisations sociales, augmentation des honoraires des médecins libéraux sans aucune contrepartie.

La révolte contre les inégalités.

La dégradation des conditions sociales de la grande majorité des Français se double d'un sentiment d'exaspération face au développement des inégalités. Lorsqu'elles portent sur l'accès à des services publics aussi importants que l'éducation, la poste, les administrations déconcentrées, elles deviennent intolérables. Qui avait anticipé que la principale revendication des mouvements lycéens, en cet hiver 2005, allait porter sur la

réforme du baccalauréat et, plus précisément, sur l'instauration d'une dose de contrôle continu risquant de nuire à l'unicité de ce diplôme sur tout le territoire ? On sait que les jeunes sont généralement plutôt inquiets par cet examen où se joue, en quelques heures, une partie de leur avenir, indépendamment de leurs résultats dans l'année. Pourtant, entre ce sentiment individuel et la défense de l'égalité, ils choisissent l'égalité.

Les inégalités territoriales pèsent également sur les zones rurales. En Creuse, l'élément déclencheur a été la fermeture brutale de cinq perceptions sans négociation ni concertation avec les maires concernés. La discussion a eu lieu seulement après l'annonce officielle. Cela fait de nombreuses années que les élus de la Creuse se mobilisent pour protester contre la fuite des services publics - en vingt ans, 400 emplois publics ont disparu - mais le préfet n'a jamais vraiment relayé ces doléances. C'est pour cela que le 23 octobre dernier, lors d'une assemblée générale présidée par notre camarade Michel Vergnier, 27 Maires et 236 Conseillers municipaux ont décidé de déposer leur lettre de démission sur la table du Préfet, afin de mobiliser fortement l'opinion publique.

Avec EDF, GDF, La Poste, c'est l'ensemble des services publics qui entrent aujourd'hui dans une logique de gestion privée : le prix du timbre augmente, comme celui de l'abonnement à France Télécom, au détriment des plus démunis. On nous alerte ces jours-ci sur une dangereuse baisse des stocks de gaz français, et l'on ironise sur le manque de puissance électrique installée en Corse, sans s'interroger sur la part de responsabilité venant d'une volonté de rentabilité sans limite de ces entreprises ? On supprime les guichetiers de la SNCF : les cadres réserveront leurs billets par Internet, mais comment feront ceux n'y ont pas accès, et les personnes âgées ? La misère du service public touche également la recherche : manque de moyens, mais surtout précarité pour de jeunes diplômés à Bac + 8 dont les homologues, dans le privé, ont à la fois un CDI et des salaires importants.

Ce sont toujours les mêmes catégories de la population qui cumulent les inégalités. Aux mêmes zones péri-urbaines on réserve un environnement dégradé, une insécurité sociale et physique, une absence de services publics et une école insuffisamment dotée pour répondre à ses missions. Les mêmes zones industrielles en déshérence, par exemple dans le bassin minier du Nord, sont concernées par un chômage durable, un environnement pollué. Les mêmes zones rurales connaissent une désertification progressive, avec un accès moins étendu que dans les villes aux technologies modernes que sont Internet et le téléphone portable (jadis, le téléphone filaire était entré dans la moindre ferme reculée...), les fermetures de classes et de gares...

Un défi pour les socialistes

Face à toutes ces inégalités, les Français sont en attente de réponses claires. S'ils sont conscients que la droite les a creusées, ils savent également que les gouvernements de gauche, depuis plus de vingt ans, n'ont pas réussi à y apporter de solution pérenne. Même si les grands médias semblent toujours surpris lorsqu'ils découvrent la vraie misère sociale au détour d'un reportage, le peuple de gauche sait bien quelle responsabilité porte le système libéral dans la dégradation de leur condition, et attend légitimement qu'on lui propose un autre modèle de développement.

Les socialistes ont longtemps porté l'espérance, puis ont assumé une « parenthèse » afin de construire l'Europe qui allait, puisqu'elle est le « niveau pertinent », apporter une réponse plus efficace. Les Français y ont cru jusqu'au traité d'Amsterdam. Au vu de la maigreur des résultats obtenus par la large majorité de gouvernements sociaux-démocrates qui régnait sur l'Union à la fin du XXème siècle, on comprend qu'ils doutent aujourd'hui de nous.

Avec Raffarin au pouvoir en France, la droite majoritaire au Parlement européen et une Commission ultra-libérale, « l'Europe rempart contre la mondialisation libérale » n'est plus qu'une vue de l'esprit. Le défi pour les socialistes, consistant à proposer une réponse efficace et crédible à l'insécurité sociale qui taraude notre pays, n'en est que plus difficile à relever.

Deuxième partie : une droite dogmatique et dangereuse

La droite se dit pragmatique, elle se révèle dangereusement dogmatique. Rien ne sert de citer une nouvelle fois l'ensemble de ses réformes anti-sociales. Il est plus important de comprendre, à travers elle, sa nouvelle méthode, dictée par le MEDEF. **La droite française n'a plus de tabous.** Si elle ne fait rien contre le chômage, c'est globalement parce qu'il sert l'intérêt des entreprises qui y trouvent une bonne raison pour maîtriser les salaires, augmenter la précarité et la flexibilité et continuer à modifier l'équilibre de la répartition de la valeur ajoutée au bénéfice du capital et au détriment des travailleurs. Cette politique, dont l'agressivité frappe même les classes moyennes (au point que le grand révolutionnaire François Bayrou se met à parler du problème des « salaires moyens » en France), fait sérieusement douter du postulat souvent admis selon lequel le concept de la société de classes aurait vécu. **En effet, c'est le salariat dans sa globalité qui est aujourd'hui précarisé par la casse sociale de la droite.**

Un objectif : faire sauter tous les verrous.

Au cœur du projet libéral, il y a l'abandon progressif des missions jusque là dévolues à la puissance publique. Il y a aussi la volonté de mettre à bas toutes les barrières de protection pour le monde du travail. Ainsi, il faut poursuivre l'explication sur le contenu de la loi sur la réduction du temps de travail : au-delà de la remise en cause de la RTT, la droite intronise, pour la première fois dans notre législation nationale, au détour d'un article, le principe anglo-saxon de l'« opting-out » : celui-ci permet à un employeur, par accord direct avec un salarié, de déroger à l'application de la loi et des conventions collectives. Le gouvernement introduit ainsi pour la première fois une brèche dans notre droit du travail qui jusqu'à présent reposait sur la reconnaissance d'un lien de subordination, lequel justifiait la protection du salarié par la loi ou par les conventions collectives.

Les amendements de l'UMP relatifs au projet sur la « sauvegarde des entreprises », débattu mi-février à l'Assemblée, participent de la même démarche : faire sauter, progressivement, tous les verrous protecteurs des salariés, notamment en débridant la procédure de licenciement économique simplifié, et ce, à la seule discrétion de l'employeur.

Plus largement, la droite s'attaque avec méthode au droit syndical et de la négociation collective. La loi Fillon sur le dialogue social a en effet généralisé le principe du droit d'opposition des syndicats, au risque certain de figer dans les relations sociales cette pratique incompatible avec l'avènement d'un syndicalisme d'engagement.

Enfin, la mise à bas de la hiérarchie des normes est naturellement l'élément le plus dangereux et inacceptable : au nom d'une prétendue libération de la négociation d'entreprise, le principe de faveur, qui garantit depuis des décennies une amélioration des droits des salariés à mesure que l'on descend dans la hiérarchie des normes, est purement et simplement supprimé dans les relations entre conventions collectives de niveaux différents. Le principe est posé que les accords d'entreprise pourront toujours déroger, dans un sens moins favorable (!), aux accords de niveau supérieur. Pire, les dérogations à la loi, jusqu'ici principalement ouvertes aux accords de branche étendus, avec l'aval des pouvoirs

publics, pourront désormais être décidées par simple accord d'entreprise, voire d'établissement, là où le rapport de forces est le plus favorable aux employeurs. Mise en parallèle avec la généralisation des possibilités de négocier directement avec les représentants élus du personnel dans les PME, par définition moins indépendants que les représentants syndicaux, cette évolution est lourde de menaces pour les garanties sociales des salariés.

Elle remet profondément en cause la fonction d'amélioration de la condition salariale par la négociation sociale inscrite depuis l'après-guerre dans le droit français, et par là même, l'ensemble de notre pacte social. **Les socialistes doivent s'engager, non seulement à revenir sur ces dispositions, mais à faire de la démocratie sociale le grand chantier de la prochaine législature de la gauche.**

Raffarin : une « Dame de fer », en plus rustique

A la déprime sociale des Français, mélange de peurs et de résignation, la droite répond par un discours ambigu, oscillant entre inepties dégoulinantes (la « positive attitude » dont seraient dépourvus les salariés français) et propos vindicatifs (les provocations de l'aile ultra-libérale de l'UMP). Les actes, eux, n'ont rien d'équivoque. La brutalité de la politique gouvernementale est comparable à celle dont ont fait preuve les conservateurs anglais avec Margaret Thatcher pour mettre au pas une partie de la société anglaise.

La réforme des retraites de 2003 a constitué, pour une bonne partie de la droite française, un moment fondateur : là où Juppé, en 1995, avait été contraint de reculer devant un mouvement social d'une ampleur inégalée, Raffarin, jouant de la désunion syndicale et d'une certaine apathie citoyenne, a imposé des mesures encore inimaginables il y a quelques années. La majorité s'est engouffrée dans cette brèche, profitant en outre du manque de réactivité de la gauche politique, encore traumatisée par le 21 avril.

Ajoutons que le contexte européen a encouragé la droite à persévérer. Les directives communautaires qui se succèdent constituent de véritables machines de guerre contre l'Etat providence, et rendent possible toutes les agressions libérales. Dès lors, rien ne s'oppose à ce que la majorité UMP se lance sans réticence dans la « réforme » de l'assurance maladie, dans l'« approfondissement » de la décentralisation, dans l'« assouplissement » de la loi sur les 35 heures.

En réalité, Raffarin réussit là où Juppé, Balladur et Madelin avaient échoué. **La stratégie raffarinienne rappelle celle de la dame de fer, en plus rustique et en moins va-t-en-guerre.** Chirac a décidé d'user le Premier ministre jusqu'à la corde. Le poitevin aspire, lui, à rester dans l'histoire de la droite comme celui qui rendit irréversibles les « changements nécessaires ». D'où, la méthode gouvernementale privilégiant l'inflexibilité et le passage en force, encouragée par un patronat radicalisé et peu représentatif. Le Premier ministre fait certes parfois mine d'hésiter, mais il ne recule pas, ou, après avoir temporisé, reprend de plus belle le cours de ses « réformes ». On connaît hélas le résultat : la destruction patiente, sans cesse remise sur le métier, du contrat social issu de l'après-guerre.

En imposant ses réformes, à coups de boutoir, en pariant sur le découragement progressif des salariés, la droite entend en effet ouvrir la voie à une situation de non-retour comme celle qu'a connue le Royaume-Uni sous Thatcher. Ce serait évidemment désastreux pour le pays, et tout autant pour la gauche. **Car Thatcher conduit tout droit à Blair :** l'épanouissement du social-libéralisme qui tourne clairement le dos à la fois aux idéaux du socialisme et aux attentes profondes du peuple de gauche (en 6 ans au Royaume Uni, la part des 1% les plus riches dans le patrimoine est passée de 20% à 23%, alors que la part de la moitié la plus pauvre est passée de 10% à 5%).

Parce que nous voulons à tout prix éviter ce glissement progressif de la gauche vers le centre droit, parce que nous savons que notre base sociale ne nous pardonnerait pas cette évolution, nous souhaitons que le parti s'engage clairement, à l'occasion du débat sur le projet, dans l'élaboration d'un vrai programme de transformation sociale.

3ème partie : répondre au défi social

Certains dans nos rangs n'hésitent pas à le dire : quelques mesures phares accompagnées d'un vrai progressisme sur les questions de société peuvent suffire à battre la droite, compte tenu de son bilan désastreux. Le « réformisme de gauche » est à cet égard un beau slogan : personne, au parti socialiste, ne peut s'y opposer puisque nous sommes tous réformistes, et tous de gauche ! Mais quel est son contenu idéologique, politique, programmatique ? Méfions-nous de ce qui ne serait qu'un pragmatisme social, un opportunisme théorisé, qui nous ferait profiter de l'actualité pour placer telle ou telle réforme de gauche en laissant, le reste du temps, le défaitisme régner en maître sur notre « gestion » au quotidien de la France.

La transformation sociale à laquelle nous aspirons toujours n'est pas plus compatible avec ce social-défaitisme qu'avec le social-libéralisme si souvent brocardé.

La transformation sociale par l'égalité et la démocratie

Le combat socialiste est toujours le combat de la transformation sociale. Cela doit se traduire par un projet ambitieux, qui ne se contente pas, quantitativement, d'augmenter tel facteur ou de diminuer tel autre, mais permette un changement profond et durable des rapports de force, des mécanismes et des valeurs de notre société.

Bien sûr, c'est à l'aune de l'amélioration du niveau de vie de la population, et en particulier des classes populaires, que se jugent les politiques socialistes. Mais cette ambition repose sur une modification significative de la répartition des richesses en faveur du travail et non plus du capital, modification qui ne peut être forte et pérenne que si elle s'accompagne d'un changement réel des valeurs et des rapports de force dans notre société.

Cette transformation sociale a deux moteurs qui s'entraînent l'un l'autre : la démocratie et l'égalité. L'égalité, tout simplement parce que c'est la condition nécessaire de toute politique humaniste, qui part du principe simple que « les Hommes naissent libres et égaux en droit ». La liberté, la démocratie, le pluralisme politique, la justice, toutes ces valeurs socialistes n'ont vraiment d'existence que dans l'égalité. Une société d'égaux est une société de liberté, et vice-versa. L'inégalité crée des différences de liberté. Les restrictions à la liberté, qu'elles soient d'ordre politique ou religieux, se font toujours au détriment de quelques uns, généralement des mêmes. Pas de place, ici, pour les communautarismes, les particularismes, tous ces intérêts particuliers que l'élu s'épuise quotidiennement à satisfaire – et l'on ne saurait le lui reprocher – mais où il perd, in fine, la raison d'être de son engagement.

Le concept flou d'égalité des chances ne peut être présenté par les socialistes comme l'alpha et l'oméga de toute politique de lutte contre les inégalités. L'égalité des chances ne sera réalisée que si l'égalité des conditions progresse. De la même façon, il ne faut pas laisser penser que le PS réduit désormais la lutte contre les inégalités à la seule lutte contre les discriminations.

Il sera toujours plus efficace, de resserrer l'éventail des salaires, d'assurer la présence de l'éducation et des services publics et, dans le cadre de leur réhabilitation, de recréer de l'emploi dans les zones qui en sont aujourd'hui dépourvues, que de dépenser des sommes sans cesse plus élevées pour redonner des chances à des personnes qu'on laisserait, structurellement, en raison de leur condition sociale et territoriale, en situation d'exclusion.

Construire le levier démocratique

Malgré les inégalités et les difficultés du système éducatif, il faut reconnaître que le niveau d'éducation et d'information des individus des pays développés a fortement augmenté. Le processus d'émancipation est bien à l'œuvre et, sans nous attendre, les citoyens ont sans doute franchi un cap dans la maturité, la lucidité politiques. **Autrement dit, contrairement aux analyses sur la dépolitisation, le « Français moyen » ressemble de plus en plus à un citoyen.** Il veut donc participer plus réellement à la décision collective, au processus politique. Mais pour l'heure, notre démocratie, politique ou sociale, demeure très formelle. Elle ressemble encore beaucoup à un bon système de sélection et de renouvellement des élites dirigeantes, pas assez à ce qu'elle devrait être : l'exercice collectif de la liberté.

Pourtant, même à gauche, on a souvent tiré argument d'un niveau d'égalité insuffisant pour remettre à plus tard la revendication démocratique. Les conditions de la liberté et de la démocratie ne seraient jamais réunies, position commode permettant plus ou moins consciemment à une minorité de garder l'essentiel du pouvoir, économique et politique. Au contraire, l'égalité et la démocratie doivent avancer de pair, les progrès de l'un renforçant l'autre dans un cercle vertueux. Désormais, il nous faut faire vraiment le pari de la démocratie.

Pour la gauche, la démocratie ne doit pas être qu'une revendication. Elle est surtout l'arme fondamentale qui permet la vraie transformation sociale. La démocratisation permet de donner une nouvelle dimension au projet social-démocrate traditionnel de développement des droits sociaux, de protection et de redistribution, en faisant systématiquement le lien entre partage du pouvoir et partage des richesses. En effet, si la démocratie est fragile sans une égalité suffisante des conditions et réciproquement le partage de la richesse produite ne trouvera force et légitimité que dans la démocratie, notamment dans l'entreprise, où il se joue très directement. Plus généralement, un changement, une réforme ne peuvent être profonds et durables que si tout un chacun si possible le décide et, en tout cas se l'approprie. Ainsi, nos services publics ou notre sécurité sociale, outils fondamentaux de l'égalité, seraient sans doute plus faciles à défendre et à renforcer si leur fonctionnement était davantage soumis au contrôle démocratique et à l'évaluation du politique comme de leurs salariés et de leurs usagers.

Sur le plan institutionnel, une action d'envergure est nécessaire, afin que les élus soient clairement identifiés et responsables devant les électeurs. C'est le cas notamment des collectivités de communes ou d'agglomérations, c'est le cas évidemment aussi des institutions européennes. Démocratie dans les institutions, à tous les niveaux, depuis la commune jusqu'à l'Europe. De ce point de vue là, encore, le traité constitutionnel européen ne répond pas à nos attentes.

Mais si l'enjeu démocratique concerne évidemment les institutions politiques, il ne doit pas s'y limiter, comme c'est encore trop le cas. Si on fait l'analyse que beaucoup se joue dans l'entreprise (partage des richesses, conditions de travail), alors il faut y faire rentrer pour de bon la démocratie. C'est pourquoi la démocratie sociale doit être au cœur d'un projet socialiste.

Mais politique ou sociale, la démocratie ne peut fonctionner qu'avec des individus vraiment autonomes. Aussi le combat laïque demeure une dimension essentielle du projet politique socialiste. La laïcité, c'est la garantie de la liberté de conscience pour chacun. Cette liberté de conscience se construit : c'est tout l'enjeu de l'éducation. Mais elle doit aussi être défendue, sans cesse et partout, notamment en luttant contre toute invasion de la sphère publique par les intérêts particuliers et les dogmatismes de toutes sortes.

Pour un Nouveau Contrat Social

Ces derniers jours, lorsque le baron Seillière a souligné que, dans le secteur privé, c'est à chaque patron de décider ou non des augmentations de salaires, personne ne s'est vraiment insurgé tant cela paraît au fond de bons sens, même à gauche. Pourtant, en tant que socialistes, nous ne pouvons accepter ce principe selon lequel la richesse produite appartiendrait uniquement aux détenteurs du capital. Pour nous au contraire, la valeur ajoutée générée par les entreprises, c'est aussi la propriété des salariés, qui sont donc légitimes à participer aux décisions concernant sa répartition. Il faut donc mettre en œuvre un Nouveau contrat social donnant plus de prise aux salariés sur la richesse qu'ils produisent, mais aussi sur leurs conditions de travail.

La condition première de ce contrat social, c'est de faire progresser le contrôle démocratique dans et sur l'entreprise, d'abord concernant le partage de la richesse produite. Celui-ci repose sur deux leviers également importants.

Le premier, ce sont les prélèvements obligatoires, impôts et cotisations sociales : bien connus, ils méritent cependant d'être développés et réformés en profondeur, en rupture avec la logique trop longtemps dominante conduisant à la baisse des niveaux de prélèvement et de redistribution.

Le second, c'est l'action plus directe des salariés, au travers de leurs syndicats aux niveaux des entreprises, des branches et interprofessionnel, pour la négociation des salaires. Du fait de la faiblesse de la démocratie sociale, le rapport de force demeure très défavorable aux salariés. C'est pourquoi il faut à la fois renforcer la position des syndicats mais aussi associer institutionnellement le pouvoir politique dans les négociations sociales, à travers **une grande conférence sociale tripartite** (représentants des organisations syndicales et patronales ainsi que des pouvoirs publics). Cette instance constituera le lieu de concertation et de négociation sur tous les engagements sociaux de la mandature. C'est notamment en son sein que devront être débattues et élaborées les nouvelles protections contre la précarité de l'emploi, les restructurations, les délocalisations et les licenciements économiques.

Le contenu pratique de ce nouveau contrat social devra s'articuler autour de quelques réformes majeures : **extension des 35 heures à l'ensemble des salariés français, lutte acharnée contre le travail au noir et le travail précaire, création d'un droit nouveau constitué par une sécurité professionnelle**. Dans ce contexte, quelques limites claires doivent être posées à la réflexion des socialistes. L'extension des 35 heures devra être opérée sans perte de salaire, en revenant sur la flexibilité créée par la droite sur les heures supplémentaires, et en considérant de façon extensive ce qui relève du temps de travail effectif. Un encadrement strict du recours aux contrats précaires est nécessaire, y compris dans la fonction publique qui a ici un rôle exemplaire à jouer, en particulier dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche. La pénalisation des entreprises contrevenantes devra être accentuée.

Face à une question sociale désormais globale, notre réponse doit être également globale. La question sociale en France et en Europe est sous la pression directe de la mise en

concurrence désormais mondiale des salariés. En opposition à cette logique, nous devrions construire les bases d'un Contrat de développement partagé combinant exigence démocratique et aide au développement.

A l'échelle internationale, promouvoir un Contrat de développement partagé

Le développement de la démocratie est en effet une condition nécessaire : quand tous les salariés asiatiques disposeront vraiment des libertés politiques et syndicales, alors seulement viendra l'harmonisation sociale au lieu de la concurrence par l'harmonisation des normes sociales d'une part. Il faut défendre sans faiblir le respect des droits politiques et sociaux fondamentaux dans les pays émergents, en y conditionnant notamment les négociations commerciales avec ces pays ou leur entrée dans des organisations internationales comme l'OMC.

Plus largement, il faut promouvoir une logique de développement partagé entre Nord et Sud dans laquelle par exemple, les pays du Sud pourrait accepter un certain degré de protectionnisme du côté des pays du Nord, pour défendre les emplois, en contrepartie d'une vraie politique de développement de la part du Nord passant notamment par des effacements de dettes massifs.

Vive la réduction du temps de travail !

Alors que la France compte quelque 300 000 emplois vacants avec trois millions de chômeurs, il est évident que toutes les politiques libérales consistant à œuvrer pour l'« employabilité » des chômeurs ne permettraient au mieux que de faire baisser le chômage de 10 %. Il n'y aura donc pas de salut si l'on ne crée pas plus d'emplois. La relance économique de la France et de l'Europe est ainsi une priorité. Le gouvernement Jospin, de ce point de vue, a obtenu des résultats, notamment en terme de création d'emploi, ce qui a permis une certaine relance de la croissance. Mais rappelons-nous également que les 35 heures ont aussi conduit à plus de flexibilité et un gel voire une baisse du pouvoir d'achat inacceptable pour certaines catégories de salariés. Au contraire, augmenter les salaires, donc le pouvoir d'achat, créer des logements pour maîtriser le coût de l'immobilier et libérer ainsi des fonds pour la consommation des ménages, participent de la relance keynésienne que nous devons instaurer. L'extension des 35 heures aux petites entreprises y participera également.

Le Parti socialiste doit définir et défendre une position ambitieuse sur les 35 heures, plus généralement sur la question du temps de travail. Comment en effet ne pas s'insurger quand on entend le MEDEF fustiger les lois Aubry, dont il ne reste quasiment plus rien après les lois Fillon et Borloo-Larcher, et demander leur abrogation pure et simple, tout en exigeant un maintien voire une augmentation des exonérations de cotisations sociales qui en étaient initialement la contrepartie ? Comment surtout peut-on laisser prospérer le discours des libéraux sur les 35 heures quand les mêmes prônent des temps de travail individuels toujours plus courts et flexibles ?

Les libéraux prétendent que les 35 heures ruinent l'économie et la compétitivité des entreprises (contredisant au passage toute les études sérieuses). A nous de dire que le modèle qu'ils défendent n'est pas celui des 35 heures, mais des 25, 15, 10 heures hebdomadaires, dès lors qu'elles sont imposées par le patronat. Car chacun sait que nous vivons dans une économie qui produit de plus en plus de richesses avec de moins en moins de travail humain. Dès lors, le temps de travail baisse, en France comme partout en Europe et dans les pays industrialisés, comme il a baissé tout le long du siècle.

Face à cette situation, deux choix s'offrent aux pouvoirs publics : réduire collectivement la durée du travail, comme la France avait commencé à le faire, avec succès, sous le gouvernement précédent, ou favoriser toutes les formes de temps partiel contraint, à coup d'exonérations de cotisations ou de prime pour l'emploi. De ce point de vue, l'éternelle rengaine sur le temps choisi n'est pas recevable : le temps partiel est le plus souvent contraint, et c'est aujourd'hui la principale cause de précarité dans l'emploi et d'augmentation du nombre de travailleurs pauvres, véritable fléau des sociétés industrialisées. Les exemples de « plein emploi » qu'on nous brandit régulièrement à la figure, ceux des pays anglo-saxons ou des Pays-Bas, doivent être mis en perspective avec leur taux de travailleurs à temps partiel (plus de 30 % aux Pays-bas, le plus souvent contraint).

Le PS doit donc défendre fièrement la réduction collective de la durée du travail, en expliquant que l'alternative est un temps de travail individuel soumis au seul bon vouloir patronal, favorisant l'émergence d'un sous-salariat pauvre et précarisé, que la droite est d'ailleurs en train de mettre en place dans le pays.

Pour une vraie politique industrielle.

Une politique de l'emploi est indissociable d'une politique industrielle ambitieuse. Les dernières statistiques montrent que l'investissement continue de baisser en 2004 (2,2 % du PIB, contre 2,5 % en Allemagne, 2,7 % aux Etats-Unis, 3 % au Japon). Entre autres conséquences un commerce extérieur en déficit (5,7 milliards d'euros en cumulé sur les onze premiers mois de l'année 2004, contre un excédent de 1,1 milliards d'euros sur la même période en 2003) renouant ainsi avec les vieux démons du début des années 80. La Gauche doit absolument reprendre à son compte toutes ces données et proposer une politique résolue et volontariste.

Elle doit surtout souligner l'excellente santé financière actuelle des grandes entreprises, ainsi que leur refus de prendre des risques et d'investir leurs bénéfices. Quelques chiffres sont éloquents : en 2004, les 45 premières capitalisations françaises disposeront de 35 milliards d'euros de marge brute d'autofinancement, leur ratio d'endettement sera de 55% et pourrait même tomber à 20% en 2006. Il est loin le temps des années 80 où les entreprises françaises manquaient de fonds propres et présentaient un endettement deux fois supérieur à leurs homologues allemandes. Les banques ne sont pas en reste pour afficher une excellente santé financière : la Société Générale affiche un profit net au premier semestre 2004 de 1,15 milliard d'euros, soit une hausse de 31% par rapport à la même période de 2003, BNP-Paribas un résultat net de 2,6 milliards d'euros, en hausse de 40%, le Crédit Agricole 1,075 milliards d'euros de profit, en progression de 46% par rapport à 2003.

L'augmentation des dividendes est exponentielle : les entreprises du CAC 40 auront augmenté de 19 % leurs dividendes en 2004. Le groupe Bouygues a annoncé le versement d'un dividende exceptionnel de 1,7 milliard d'euros en Juillet 2004 (5 euros par action), dépassant ses investissements d'exploitation (1 milliard d'euros environ chaque année). «Tous nos développements sont financés. Nous n'avons pas de projet immédiat. Nous préférons rendre l'argent à nos actionnaires», explique le groupe : difficile de faire plus clair !

Cet argent sert aussi à racheter des actions de sa propre entreprise, opération qui favorise le maintien du cours à la Bourse et permet de mieux contrôler l'actionnariat, ce qui présente un intérêt purement spéculatif : entre 2000 et 2003, les entreprises françaises ont consacré 56 milliards d'euros à des programmes de rachat d'action, selon l'Autorité des marchés financiers (AMF). En 2004 à lui seul, Total a dépensé plus de 15 milliards dans le rachat de ses propres titres. Danone aura dépensé plus d'argent en achat de ses propres actions (4,2 milliards d'euros) qu'en investissement net (3,9 milliards).

Au delà d'une réduction drastique, voire d'une suppression totale de tous les allègements de cotisations sociales offerts aux grandes entreprises (de la politique de l'emploi au crédit d'impôt recherche), particulièrement coûteux pour l'Etat et inefficaces du point de vue de la création d'emploi ou de l'investissement, **l'Etat doit créer les conditions d'un redémarrage de l'investissement orienté vers les problématiques publiques qui intéressent les Français.**

C'est en créant de nouveaux marchés et de nouveaux débouchés, qui passent par des signaux forts, que l'on mobilisera également l'investissement privé vers des objectifs d'intérêt général. Le développement durable est ici un concept pertinent. La France a besoin d'investissements pour améliorer la qualité de l'eau, pour dépolluer les sols, pour rendre les transports plus propres, pour donner à chacun un accès à l'internet haut débit, pour construire des logements, pour créer des crèches, des maisons de retraite et des hôpitaux en s'assurant que tout ces nouveaux bâtiments répondent aux critères de haute qualité environnementale et de maîtrise des consommations énergétiques. Action normative ambitieuse, fixant des dates pour l'interdiction des équipements trop polluants, et politiques de commande publique sur les nouvelles technologies entraîneront les grands groupes à reconverter leurs capacités d'autofinancement vers l'économie réelle plutôt qu'au bénéfice des banques ou autres fonds de pension.

Utiliser tous les leviers de la dépense publique, du niveau communal à celui de l'Europe, pour créer directement de l'activité et de l'emploi sera bien plus efficace qu'un soutien fiscal à des entreprises qui n'ont plus de projet. Une telle politique sera également directement bénéfique au tissu des PME-PMI nationales en leur offrant de nouveaux débouchés. Des dispositions législatives complémentaires devront également être étudiées afin de les protéger de relations de sous-traitance trop inégales.

Un meilleur environnement, des services publics modernisés et étendus, incluant la renationalisation des entreprises de l'énergie et de l'eau, des services sociaux de plus grande qualité partout sur le territoire, voilà des objectifs de progrès qui, en outre, créeront croissance et emplois.

De nouveaux droits pour les salariés

Les socialistes ne seront pas pardonnés s'ils ne parviennent pas à répondre au défi social qui leur est lancé. Leur arme est ici la démocratie sociale. Sa mise en œuvre passe nécessairement par une réforme d'ampleur des règles de droit applicables à la représentativité syndicale et à la négociation collective.

La représentativité syndicale doit désormais être fondée directement sur le vote des salariés. Elle s'accompagnerait d'un grand plan de financement public des organisations syndicales en fonction de leur audience réelle dans le pays. L'organisation, le même jour, d'élections de représentativité dans toutes les branches professionnelles, permettrait l'instauration de véritables campagnes électorales mobilisant les salariés. La généralisation de l'accord majoritaire à tous les niveaux de la négociation collective, la généralisation de la représentation syndicale et du personnel dans toute les entreprises, quelle que soit leur taille, et la participation des salariés, par le biais de leurs organisations syndicales, aux organes de direction des grandes entreprises doivent constituer les principaux axes d'une grande loi sur la démocratie sociale. .

Le renforcement du droit d'alerte et de l'accès à une expertise indépendante, un véritable droit d'opposition en matière d'hygiène et de sécurité, sont autant de pistes qui mériteront d'être approfondies, de même que l'extension du pouvoir des salariés notamment sur les décisions relatives à la sous-traitance, à l'externalisation d'activités, et à la politique de

recherche et d'investissement, en vue de maîtriser le délitement du paysage industriel national et de ses conséquences pour le monde du travail.

Une question devra particulièrement retenir notre attention, celle de la hiérarchie des normes en droit social. Nous devons restaurer une articulation des niveaux de la négociation collective fondée sur le principe de faveur, qui garantisse une amélioration de la condition des salariés par la négociation sociale, et non leur dégradation. Avec la mise en œuvre des accords majoritaires à tous les niveaux de la négociation collective, seules les dérogations autorisées par la loi, ou par accord de branche majoritaire, devront être autorisées, dans la stricte limite de ce que prévoit la loi et l'accord de branche. Cette grille garantira à la fois le respect de la parole des partenaires sociaux, l'effet qu'ils entendent donner aux conventions qu'ils signent et une souplesse dans l'articulation des différents niveaux normatifs.

La puissance publique ne saurait jouer le rôle de filet de secours pour dédouaner les entreprises de leur pleine responsabilité quant à la qualité de l'emploi de leurs salariés. De ce point de vue, l'affaiblissement du CDI serait une erreur majeure, et l'instauration d'un principe de sécurité professionnelle ne peut être le corollaire d'une acceptation de la flexibilité de l'emploi et de la précarité des salariés qui la subissent. Si la mobilité professionnelle est une valeur positive, elle ne s'opère de façon satisfaisante que dans une société de plein emploi. Dans une période où le chômage de masse constitue le principal obstacle à la maîtrise par les salariés de leur mobilité sur le marché du travail, tant sur le plan géographique que professionnel, il ne peut s'agir de faciliter pour le patronat les recours à la flexibilité, aux contrats précaires ou aux licenciements. **L'urgence est au contraire à la création de nouveaux droits et de services permettant aux salariés de passer d'une mobilité subie à une mobilité choisie. Garantir aux salariés une sécurité dans leur parcours professionnel doit aller de pair avec une réduction des inégalités face à l'emploi et aux conditions de travail.**

Un vrai service public de l'emploi.

Le contenu positif à donner à la sécurité professionnelle sera pensé dans le cadre général d'un service public de l'emploi rénové. Au final, la France dépense une part relativement importante de son PIB pour les mesures d'accompagnement des chômeurs, mais la gestion du service public de l'emploi est totalement éclatée et les personnels en nombre insuffisant. En moyenne, selon une étude effectuée au milieu des années 90 par l'OCDE, chaque agent est chargé du suivi de 92 chômeurs, contre 51 en Allemagne ou 34 en Suède, pays qui mène une politique de placement et de formation professionnelle particulièrement volontariste.

L'ensemble de ces constats appelle une refonte du service public de l'emploi qui pourrait s'articuler autour de quelques lignes directrices :

- mettre en place un véritable guichet unique de l'emploi sur l'ensemble du territoire, par la fusion ANEDIC – ANPE sous l'égide de l'Etat, en associant l'ensemble des acteurs à la gestion du service public de l'emploi sur le terrain : partenaires sociaux, collectivités locales, établissements de l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) ; Il est nécessaire de faire passer sur 5 ans de 38 000 à 75 000 le nombre d'agents au sein du service public de l'emploi, grâce à des embauches massives et des redéploiements d'effectifs (le plan Borloo n'envisage que 7500 recrutements, il en faudrait cinq fois plus)
- maintenir des droits au delà du licenciement : le temps consacré à la recherche d'un emploi ou d'une formation devrait ainsi être pris en compte pour le calcul des droits à la retraite, moyennant le versement d'une faible cotisation. Suivant en cela une proposition du syndicat «Force Ouvrière», il conviendrait ensuite d'instituer le principe d'un maintien du contrat de travail pendant douze mois après tout licenciement pour motif économique

ou personnel non fautif. A l'instar du congé de reclassement existant dans les entreprises de plus de 1000 salariés, cette période de maintien du contrat serait mise à profit par l'entreprise pour assurer le reclassement du salarié dans l'ensemble du groupe ou sa reconversion dans le bassin d'emploi. En cas d'insolvabilité de l'entreprise, appréciée par une commission tripartite (Etat, représentants patronaux et syndicaux) instituée au niveau du bassin d'emploi, le contrat du salarié licencié serait maintenu avec un «fonds mutualisé de reclassement», mis en place dans chaque bassin et financé par une part des cotisations patronales.

- améliorer la synergie entre le service public de l'emploi et le monde de la formation professionnelle par la création d'un droit positif à la formation tout au long de la vie, sur la base du droit individuel à la formation, transférable d'une entreprise à l'autre, qui a été institué à l'initiative de l'ensemble des organisations syndicales. Il convient ensuite de décliner dans chaque bassin d'emploi un grand service public de la formation professionnelle, en lien étroit avec l'éducation nationale, géré par une commission tripartite, qui serait chargée de répartir dans la transparence les sommes considérables aujourd'hui affectées à la formation professionnelle dans la plus grande opacité.
- modifier le financement de l'assurance chômage, par l'instauration de taux de cotisation décidés par l'Etat et modulés en fonction du comportement des entreprises en matière d'emploi.

La redistribution et les services publics, outils au service de l'égalité

Le financement de ces mesures appelle à un profond rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée entre capital et travail, passant notamment par une refonte du mode de calcul des cotisations sociales, principe qu'on retrouve dans les programmes du Parti socialiste depuis plus de dix ans. Certains restent fondamentalement attachés à la notion de salaire indirect visant les cotisations patronales. Or, le financement de la protection sociale, et plus encore des retraites, peut-il résulter uniquement de cotisations assises sur les salaires ? Manifestement cette structure de financement pénalise les entreprises de main-d'œuvre et constitue même une sorte d'incitation permanente à la destruction des emplois. Compte tenu de notre capacité à produire de plus en plus de richesses avec de moins en moins de travail, le maintien d'un système financé sur la seule base salaire peut alimenter les démonstrations des opposants au maintien de nos régimes collectifs de protection sociale. Enfin, pourrions-nous formuler des propositions sur le financement de la sécurité sociale et sur les retraites sans avoir au préalable changé le mode de financement pour tenir compte de l'évolution du capitalisme qui n'est manifestement plus celui des années 50 ?

Les services publics, c'est d'abord la traduction très concrète d'une conviction essentielle pour la gauche : certains biens, certains services doivent échapper à la marchandisation, aux mécanismes du marché et à la recherche du profit, parce qu'ils sont nécessaires tout autant à l'existence de chacun qu'à la cohésion de la collectivité. Pour garantir que ces biens et services soient fournis de manière vraiment égale à tous et sur tout le territoire, on ne peut certainement pas se contenter d'une simple régulation du secteur privé. Il faut nécessairement qu'une entreprise publique les assure, dans le cadre d'un secteur concurrentiel ou, quand c'est le plus rationnel, sous forme de monopole, comme pour l'électricité ou les chemins de fer. Par exemple, en matière bancaire, le droit au compte n'est effectif que parce que La Poste accueille tous les usagers exclus du secteur bancaire privé. C'est pourquoi la privatisation progressive des services financiers de ce service public est inacceptable.

Conclusion : vers la démocratie sociale

Le rassemblement de la gauche politique, associative et syndicale fera émerger un nouveau rapport de forces social en France et en Europe. Notre poids dans la social-démocratie européenne, tout comme notre capacité à mettre en œuvre, au pouvoir, ce que nous disons dans l'opposition, dépend de la réussite de cette alliance.

Pour ce faire, notre stratégie d'union peut prendre plusieurs formes : grand parti de toute la gauche, liens étroits entre le PS et les centrales syndicales... tout peut être envisagé, tout doit être envisagé, car nous nourrissons tous la même ambition, celle de la transformation réelle et durable de la société.

Parvenir à créer ce lien indispensable entre la gauche politique et le mouvement social et réussir ainsi à mettre en mouvement la société, cela nécessite avant tout une réforme radicale des règles de la démocratie sociale. Nous soumettons aux socialistes cette idée.

Réformons d'abord la représentativité syndicale. Réformons également la négociation collective en instaurant partout les accords majoritaires. Rétablissons l'ordre public social qui garantit à tous les salariés les protections offertes par les branches professionnelles et par la loi. Inspirons-nous du financement public des partis politiques pour donner aux syndicats de nouveaux moyens d'action.

Les salariés, quel que soit leur lieu de travail, quelle que soit la taille de leur entreprise, doivent pouvoir être représentés par des syndicats qu'ils auront choisis démocratiquement, lors d'une élection de branche ou nationale.

Enfin, nous proposons que chaque année, syndicats, Etat et organisations patronales se mettent autour de la table, lors d'une conférence salariale et sociale, pour négocier sur les salaires, les horaires et les conditions de travail.

La rénovation en profondeur des règles de la démocratie sociale ne revient pas seulement à clarifier et moderniser les règles de négociation entre organisations syndicales et patronales. Notre ambition est de construire une articulation solide et durable entre démocratie sociale et démocratie politique, pour instaurer un nouveau contrat social.

Parce que la social-démocratie n'avancera pas sans une vraie démocratie sociale.